2019

Document préparé par la Direction des affaires juridiques
Le 23 août 2019

DOCUMENT DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 26 AOÛT 2019

À noter que l'ordre du jour et les extraits du procès-verbal ne sont que des projets et que des changements peuvent survenir lors de l'assemblée, tels qu'ajout ou retrait de sujets ou modification de texte.

AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 26 AOÛT 2019 - 19 HEURES 30

Madame la mairesse Diane Lavoie
Madame la conseillère Louise Allie, district 1
Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
Madame la conseillère Odette Martin, district 3
Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Beloeil, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Beloeil est, par la présente, convoquée par Madame la mairesse, pour être tenue à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, le lundi 26 août 2019, à 19 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.

DIRECTION DES FINANCES

3. Programme triennal des immobilisations 2020 – 2021 – 2022 – adoption

VARIA

4.

PÉRIODE DE QUESTIONS

5.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

6.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 26 AOUT 2019 - 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le lundi 26 août 2019 à 19 h, à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, siégeant sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Renée Trudel, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 23 août 2019, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents : Madame la conseillère Louise Allie, district 1
Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
Madame la conseillère Odette Martin, district 3
Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présents : Madame Martine Vallières, directrice générale
Madame Marilyne Tremblay, greffière

Est absente : Madame Diane Lavoie, mairesse

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À ;

Madame la mairesse ouvre la séance.

2019-08-396

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par ;
APPUYÉ par ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2019-08-397

3. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020 – 2021 – 2022 – ADOPTION

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par ;
APPUYÉ par ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'adopter le programme triennal des immobilisations pour les années 2020 – 2021 – 2022 tel que présenté.

PROJET

4. VARIA

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

2019-08-398

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À ;

IL EST PROPOSÉ par
APPUYÉ par

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS que la séance soit close.

Fait à Beloeil, ce 26 août 2019.

Tel que stipulé dans la *Loi sur les cités et villes*, je certifie avoir remis à la mairesse, en date du 27 août 2019, pour approbation, le procès-verbal des actes et délibérations du conseil contenant les règlements, les résolutions, les obligations et les contrats approuvés au cours de la présente séance.

_____
MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

En vertu de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, je donne mon assentiment aux règlements et aux résolutions adoptés par le conseil au cours de cette séance ainsi qu'aux obligations et contrats qu'il a approuvés et dont fait état ce procès-verbal.

Signé à Beloeil, ce _____ _____
DIANE LAVOIE, mairesse

Ce procès-verbal a été approuvé à la séance ordinaire du conseil de cette ville le 23 septembre 2019.

_____ _____
MARILYNE TREMBLAY, greffière

Président d'assemblée